

Publiée le 20/12/2022 - Rendue exécutoire le 20/12/2022

COMMUNE DE DOSCHES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022-12-03

DATE de CONVOCATION

6 décembre 2022

DATE d’AFFICHAGE :

6 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 10

PRESENTS 6

VOTANTS 9

L’an deux mil vingt-deux, le 13 décembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie, salle des associations, sous la présidence de M. Jean-François CHAUME.

Etaient présents : M. Franck AGRAPART, M. Lloyd GARRICK, Mme Flavie LE DU, Mme Christelle MILLET, M. François VILLETET,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Vanessa CARETTE (pouvoir à Mme Christelle MILLET), M. Remy DAVID, Mme Céline GODARD (pouvoir à Mme Flavie LE DU), M. Benoît VACHERET (pouvoir à M. Lloyd GARRICK).

Monsieur Lloyd GARRICK a été nommé secrétaire.

Objet : Opérations modificatives comptables

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité de ses membres de procéder aux opérations modificatives comptables suivantes :

R742 (Dot. aux élus locaux)	+ 500 €
R74718 (Autres participations Etat)	+ 3 000 €
R74832 (Attributions fds départemental TP)	+ 1 150 €
R752 (Revenus des immeubles)	+ 3 000 €
D6218 (Autre personnel extérieur)	+ 1 150 €
D6413 (Personnel non titulaire)	+ 100 €
D6453 (Cotisations aux caisses de retraites)	+50 €
D6531 (Indemnités)	+ 300 €
D6533 (Cotisations de retraites)	+ 50 €
D023 (Virement à la section d’investissement)	+ 6 000 €
R021 (Virement de la section de fonctionnement)	+ 6 000 €
R1323 Op 202001(Départements)	+ 10 950 €
D21318/Op. 202001 (Autres bâtiments publics)	+ 10 950 €
D2183/Op. 301 (Matériel de bureau et informatique)	+ 6 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Jean-François CHAUME, Maire

